



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Parlement européen



THE SENATE

Session de Yaoundé de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Yaoundé (Cameroun)

25 mars 2026

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen avec le concours du Parlement du Cameroun, à l'occasion de la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM14)

Genève/Bruxelles, 6 février 2026

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Conformément à la pratique établie de longue date, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement européen organiseront, en étroite collaboration avec le Parlement du Cameroun, la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 25 mars 2026 dans la salle de la plénière du Sénat à Yaoundé (Cameroun). La Conférence aura lieu en marge de la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM14, 26-29 mars 2026) et sera précédée d'une réunion préparatoire du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC (à huis clos) le 24 mars 2026.

Établie en 2002, la Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire (UIP) et du Parlement européen. Faisant office de mécanisme permanent de contrôle parlementaire de l'OMC, elle vise à donner une dimension parlementaire à l'OMC et contribue à renforcer la transparence et la redevabilité du système commercial mondial. Les parlements jouent un rôle essentiel dans la ratification d'accords clés de l'OMC et participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques commerciales stratégiques.

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à envoyer une délégation respectueuse de l'équilibre entre les sexes, composée de quatre membres, à cette Conférence parlementaire. La Conférence est destinée aux législateurs qui participent à des activités parlementaires liées au commerce international, à la finance et au développement. Elle leur donnera l'occasion d'obtenir des informations de première main sur les progrès réalisés depuis la CM13, d'interagir avec les négociateurs gouvernementaux et les fonctionnaires de l'OMC, d'échanger des points de vue et des expériences avec des collègues d'autres parlements, et de dégager des pistes pour l'action parlementaire aux niveaux national et international.

Veillez trouver ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté et la note d'informations pratiques de la Conférence. Ces documents sont également disponibles sur les sites web de l'UIP et du Parlement du Cameroun. Veuillez noter que l'inscription en ligne à la Conférence sera disponible sur la page web des événements de l'UIP à partir du jeudi 5 février jusqu'au 6 mars 2026.

En règle générale, les participants à la Conférence parlementaire devraient se rendre à Yaoundé en tant que membres des délégations nationales officielles à la Conférence ministérielle sur l'OMC. Cela leur permettra en effet d'être automatiquement accrédités pour la Conférence ministérielle et de recevoir des badges d'identification leur donnant un accès illimité au Palais des Congrès, où se déroulera la CM14.

Nous espérons vivement que votre parlement participera à la prochaine session de Yaoundé de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Tulia Ackson
Présidente de
l'Union interparlementaire

Roberta Metsola
Présidente du
Parlement européen

Aboubakary Abdoulaye
Premier Vice-Président du Sénat
du Cameroun